



# ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA (EMC<sup>2</sup>) 2024-2025 ALSACE

Comité Technique n°9 – Premiers indicateurs clés

Mardi 17 décembre 2024

# SOMMAIRE

## Éléments de contexte

### Les habitants du territoire de l'EMC<sup>2</sup> Alsace Nord

Les ménages et les personnes

Quels sont les moyens de transports à leur disposition pour se déplacer ?

### Les déplacements des habitants du territoire de l'EMC<sup>2</sup> Alsace Nord

Combien de déplacements ?

Pourquoi se déplacent-ils ?

Pendant combien de temps ?

Sur quelles distances ?

Avec quels modes ?

Taux d'occupation des voitures

# Premiers indicateurs Alsace Nord – Sud Mosellans



# L'EMC<sup>2</sup> Alsace Nord – Moselle Sud

**4<sup>ème</sup> enquête** de ce type sur le territoire  
(après celles de 1988, 1997 et 2009)

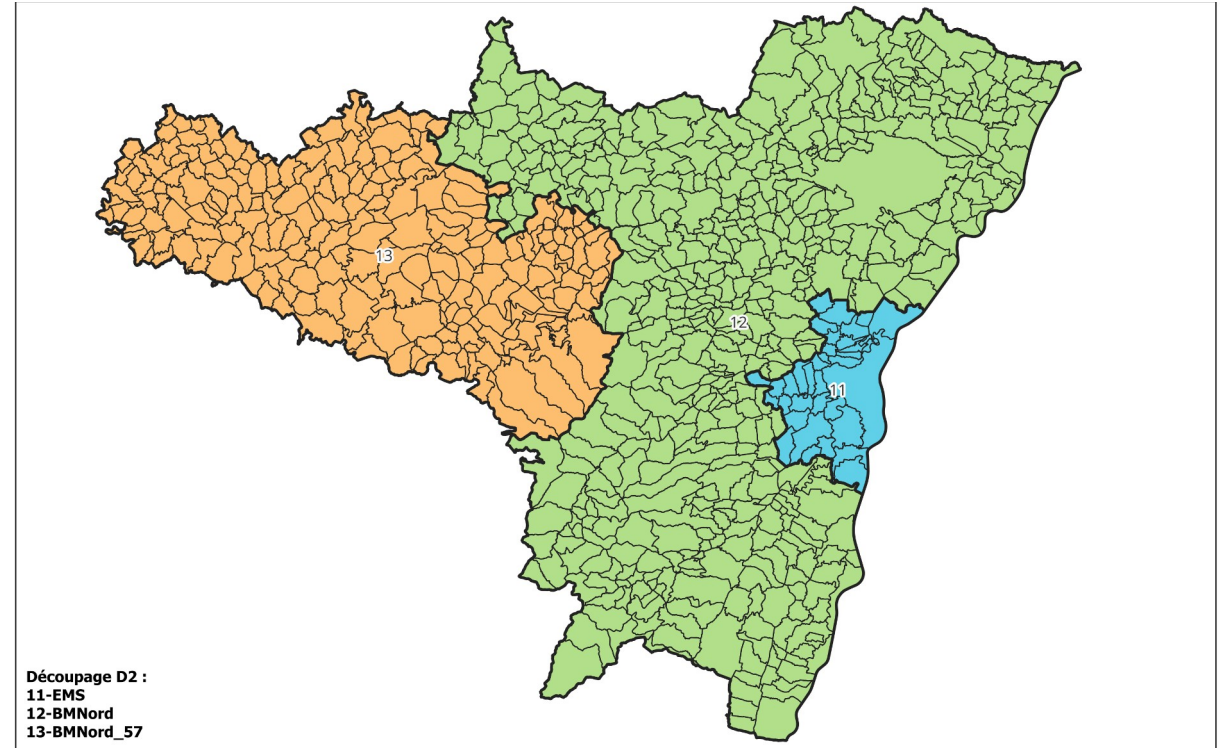
## Calendrier de collecte

- de janvier 2024 à mai 2024 (13 semaines de collecte)

## Le périmètre

744 communes ~ 1 222 000 habitants

Le périmètre 2024 est un plus grand que celui de 2009 (ajout de 3 EPCI mosellans – **zone orange sur la carte**)



# L'EMC<sup>2</sup> Alsace Nord – Moselle Sud

## Un seul type de recueil EMC<sup>2</sup> a été mené

- Recueil des déplacements, un jour moyen de semaine [enquête cœur]
- + Diagnostic énergie émissions des mobilités (DEEM)
- + Diagnostic santé et mobilité (SANUM) par questionnaire web

## 2 modes de collecte

Le face-à-face et le téléphone pour l'EMS (75 % face-à-face sur Strasbourg et sa 1<sup>e</sup> couronne et 50 % sur la 2<sup>e</sup> couronne)

Le téléphone (100%) pour le reste du périmètre

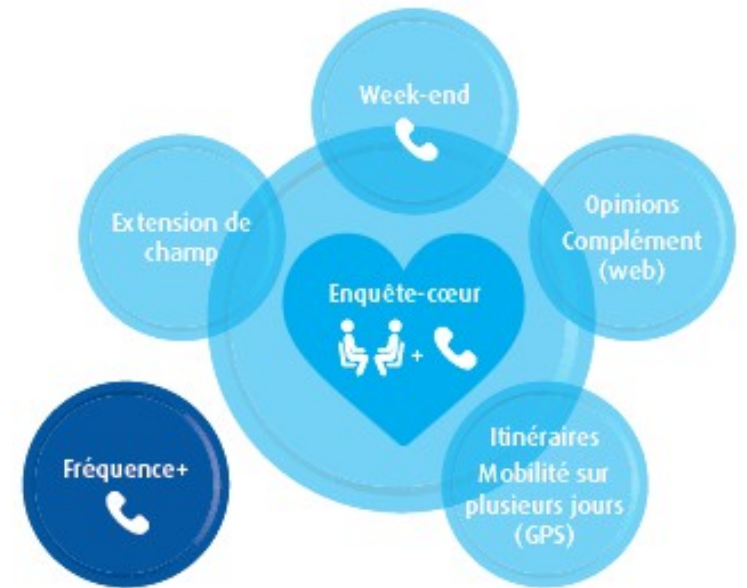
## Les données collectées

**9 098** ménages enquêtés

**12 673** personnes de 5 ans et plus interrogées soit **1,1 %** de la population de 5 ans et plus

**45 435** déplacements décrits

Les options possibles d'une EMC<sup>2</sup>

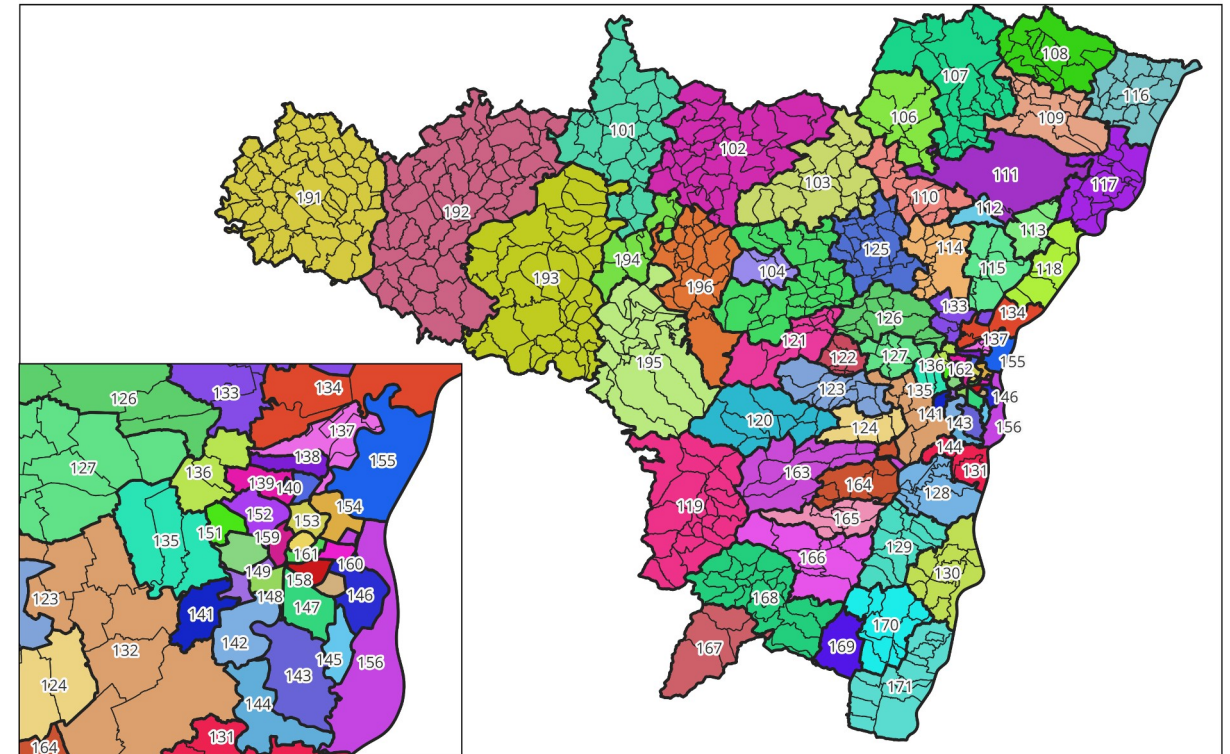


# LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE

Un découpage initial du périmètre en **77 secteurs** de tirage pour la collecte :

- 28 secteurs de tirage sur Strasbourg et sa 1<sup>ère</sup> couronne avec une collecte mixte 75 % en face-à-face et 25 % par téléphone
- 4 secteurs sur le reste de l'EMS avec 50 % en face-à-face et 50 % par téléphone
- 45 autres secteurs sur le reste du périmètre avec une collecte exclusivement au téléphone

Découpage DTIR (77 zones)  
EMC<sup>2</sup> Nord-Alsace 2024



# DES 1<sup>ERS</sup> RÉSULTATS SELON 22 MACRO-ZONES

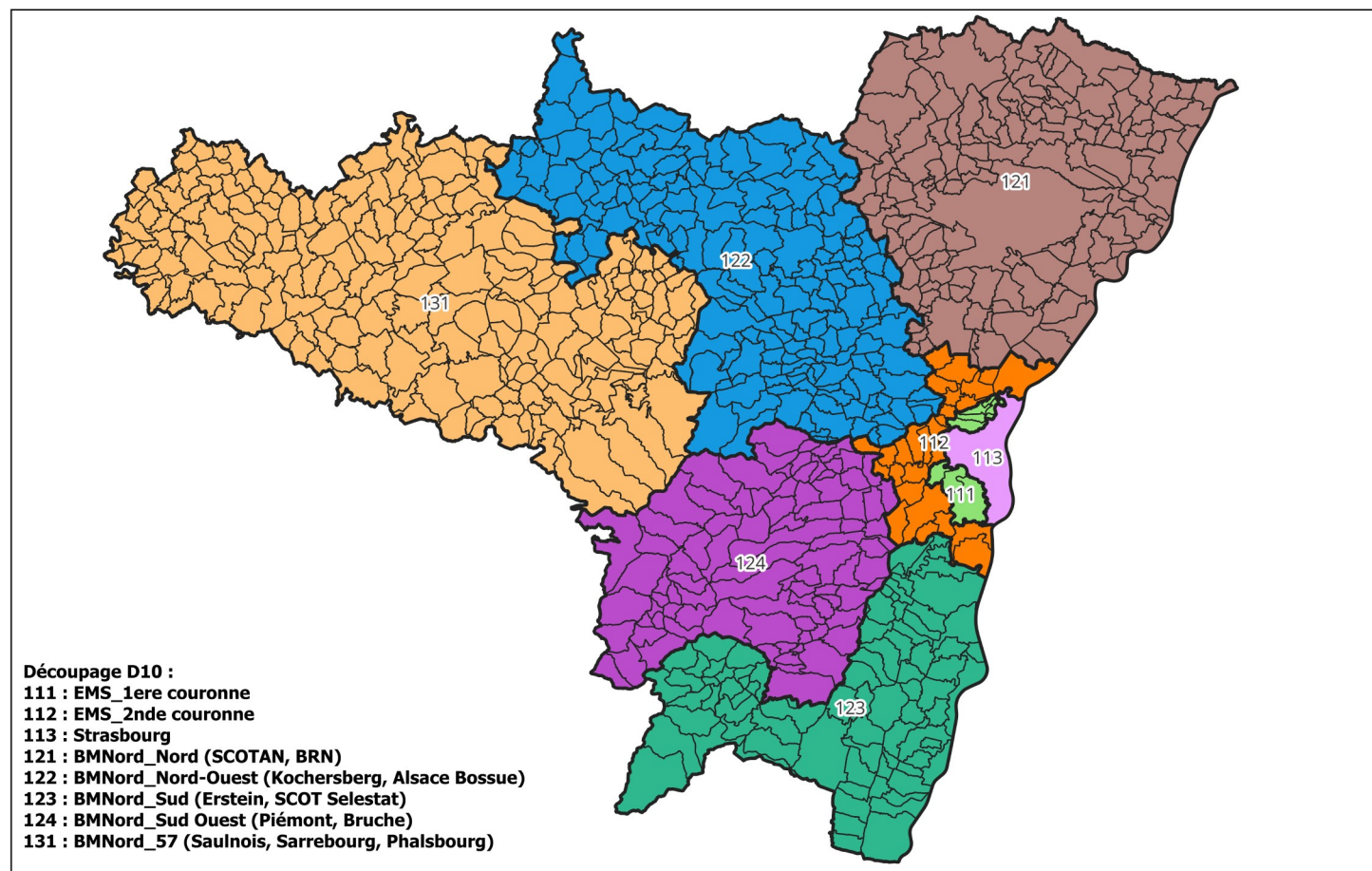
Un découpage en

**8 macro-zones** pour les premiers résultats :

- 1 – 111-EMS 1<sup>e</sup> couronne
- 2 – 112-EMS 2<sup>e</sup> couronne
- 3 – 113-Strasbourg
- 4 – 121-SCoTAN/bande rhénane nord
- 5 – 122-Kochersberg, Alsace bossue
- 6 – 123-Erstein, SCoT de Sélestat
- 7 – 124-Piémont, Bruche
- 8 – 131-Moselle sud

*A noter que d'autres découpages d'analyses plus fins peuvent être choisis. Cependant, il faudra veiller à la fiabilité statistique.*

## Découpage D10 (8 zones) EMC<sup>2</sup> Nord-Alsace 2024



# MISE EN PERSPECTIVE DES 1<sup>ERS</sup> RÉSULTATS

Certains indicateurs seront mis en perspective par rapport à 2 autres territoires « comparables » ou disposant d'une EMC<sup>2</sup> « récente » :

- Bordeaux 2021 : Gironde + CC Grands lacs (545 communes et 1 602 300 habitants)
- Grenoble 2020 : 12 EPCI (363 communes et 826 300 habitants)

Il y aura aussi une comparaison dans le temps avec l'enquête menée en 2009

- Des comparaisons sur :
  - L'Eurométropole de Strasbourg
  - Le reste du Bas-Rhin

# Les habitants du territoire



# LES MÉNAGES (555 000 SUR L'AIRE D'ENQUÊTE)

Taille de ménage moyenne : **2,20** personnes

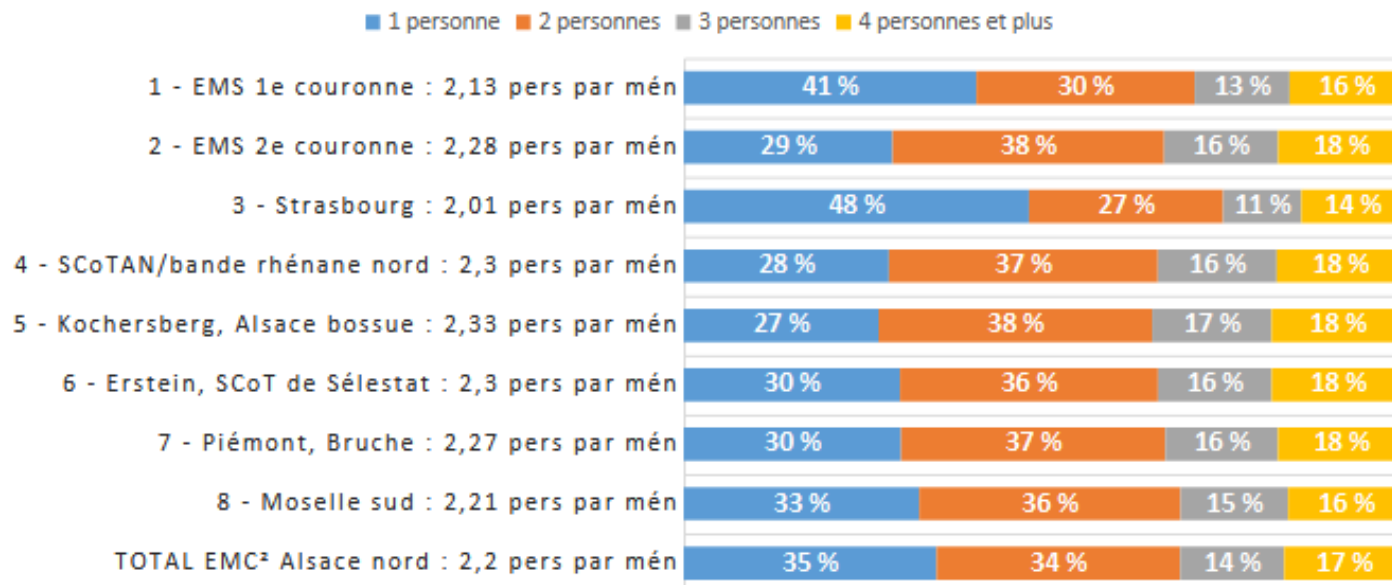
- De 2,01 (Strasbourg) à 2,33 (Kochersberg, Alsace bossue)
- Strasbourg : plus forte proportion de ménage de 1 personne (48%)
- Hors EMS : baisse marquée de la taille des ménages (0,19 pers en 15 ans)

**Le chiffre clé**  
**2,20**  
personnes par ménages

**Rappel 2009**  
**2,32**  
personnes par ménages

## Répartition des ménages selon leur taille

source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



	2009	2024
EMS	2,12	2,09
Bas-Rhin hors EMS	2,48	2,29
Bas-Rhin	2,32	2,20

# LES HABITANTS

1 222 000 habitants

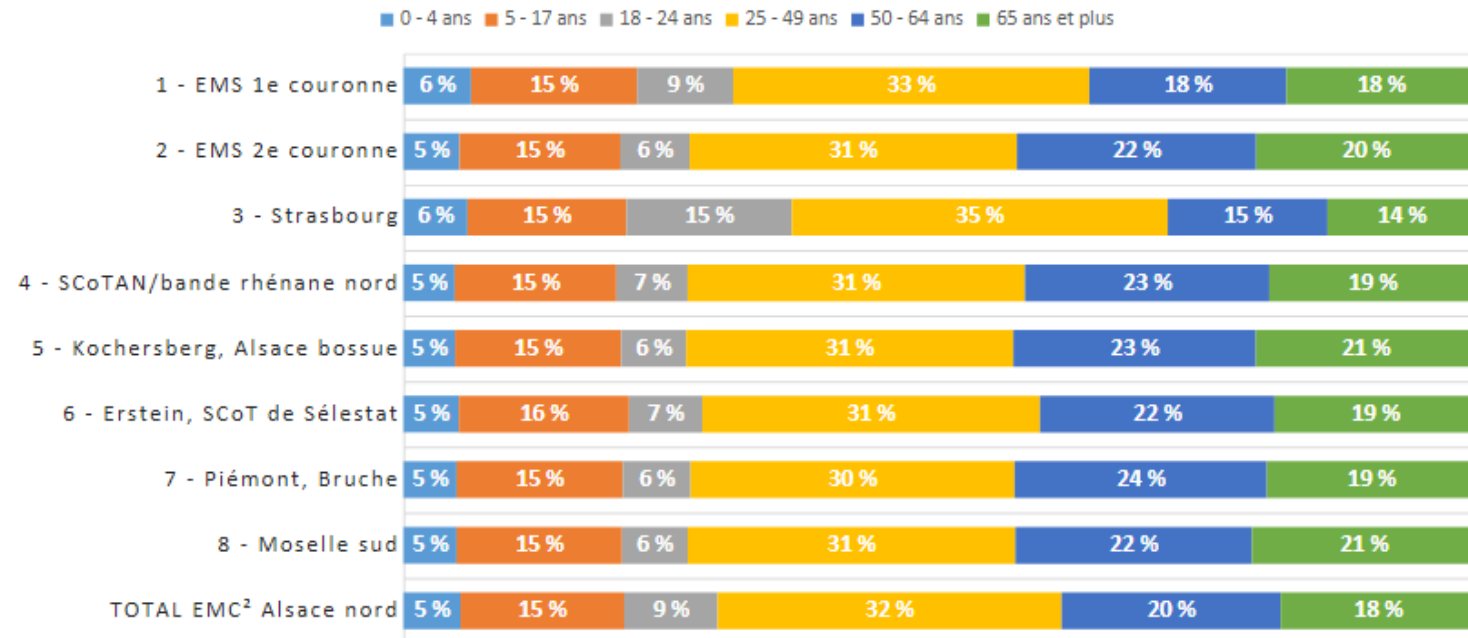
Un territoire plutôt jeune... mais aussi âgé :

- **29 %** de la population a moins de 24 ans (33 % sur l'EMS)
- Mais aussi vieillissement de la population : **18 %** de la population a 65 ans ou plus (16 % en 2010)

**Le chiffre clé**  
**18 %**  
 des personnes  
 ont plus de  
 65 ans

**Rappel 2009**  
**16 %**

Répartition de la population selon leur âge  
 source EMC<sup>2</sup> Alsace nord 2024



# L'OCCUPATION DES PERSONNES

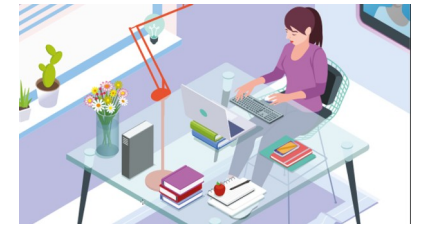
**Le chiffre clé**  
**45%**  
d'actifs occupés

Les actifs, les plus représentés parmi les personnes (5 ans et plus) :

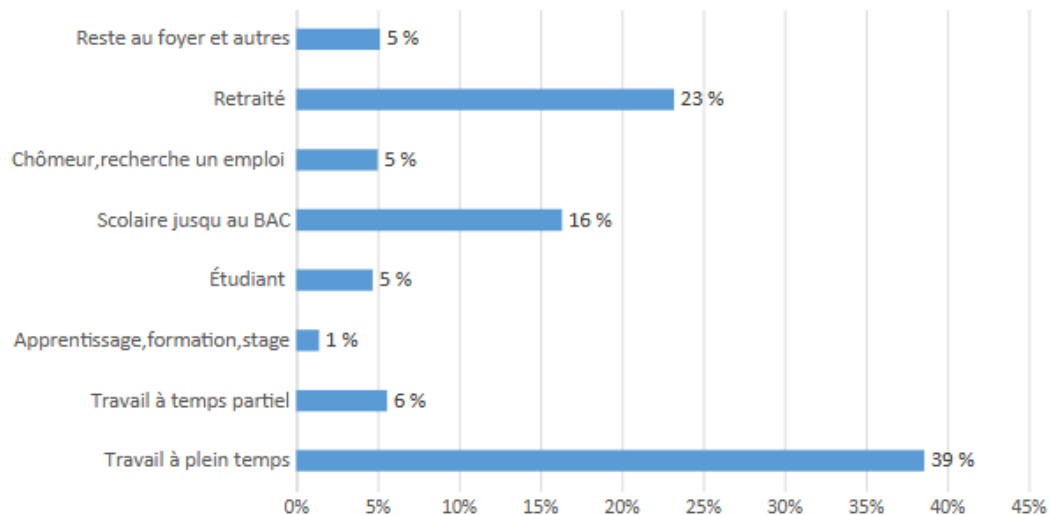
- **45%** d'actifs occupés
- **22%** de scolaires-étudiants
- **23%** de retraités

Télétravail, pratiqué :

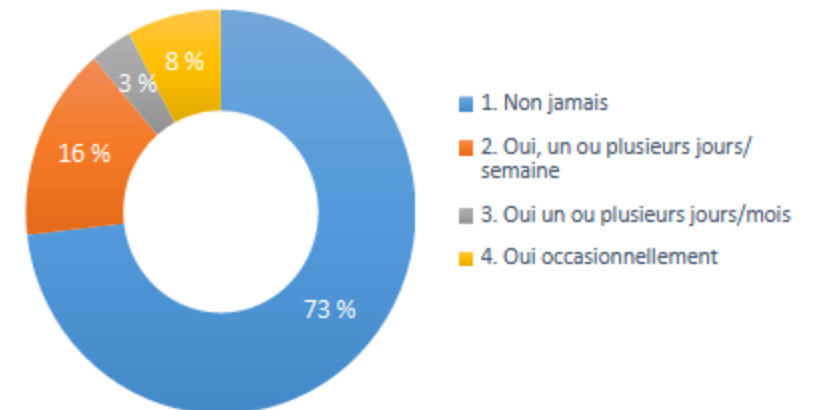
- Par 26,8 % des actifs
- de manière régulière (un ou plusieurs jours par semaine) pour 15,5 % d'entre eux



Répartition de la population selon l'OCCUPATION  
source EMC<sup>2</sup> Alsace Nord 2024



Fréquence du télétravail  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord 2024



# LES VOITURES À DISPOSITION

Le chiffre clé  
**1,31**  
Voitures par ménage

728 000 voitures : 595 voitures pour 1000 habitants

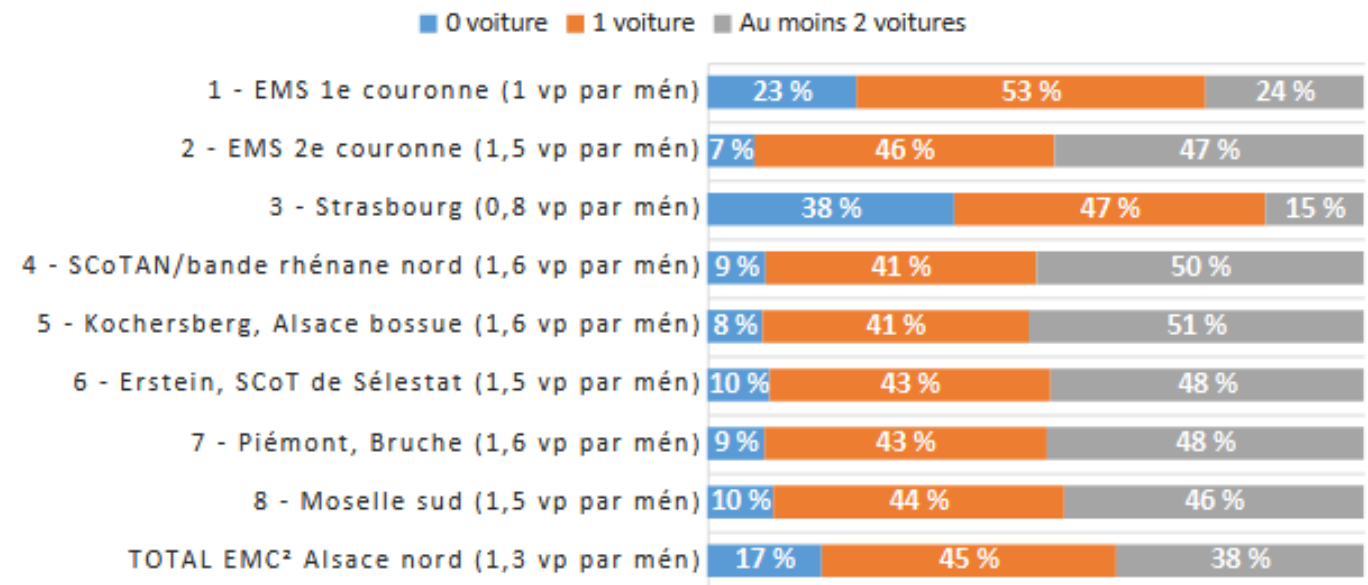
## 1,31 voitures à disposition par ménage

- De 0,79 (Strasbourg) à 1,61 (Kochersberg, Alsace bossue)
- Strasbourg : la plus forte proportion de ménages non motorisés (38%)
- Kochersberg, Alsace bossue : les plus multi-motorisés (51%)

## Un taux de motorisation en baisse

- proche des territoires comparés :  
Bordeaux 1,31 - Grenoble 1,25
- et en baisse par rapport à 2009 (1,34)

### Répartition des ménages selon les voitures à disposition source EMC<sup>2</sup> Alsace nord 2024



# LES VÉLOS À DISPOSITION

919 000 vélos : 752 vélos pour 1000 habitants

**1,66 vélos** à disposition par ménage

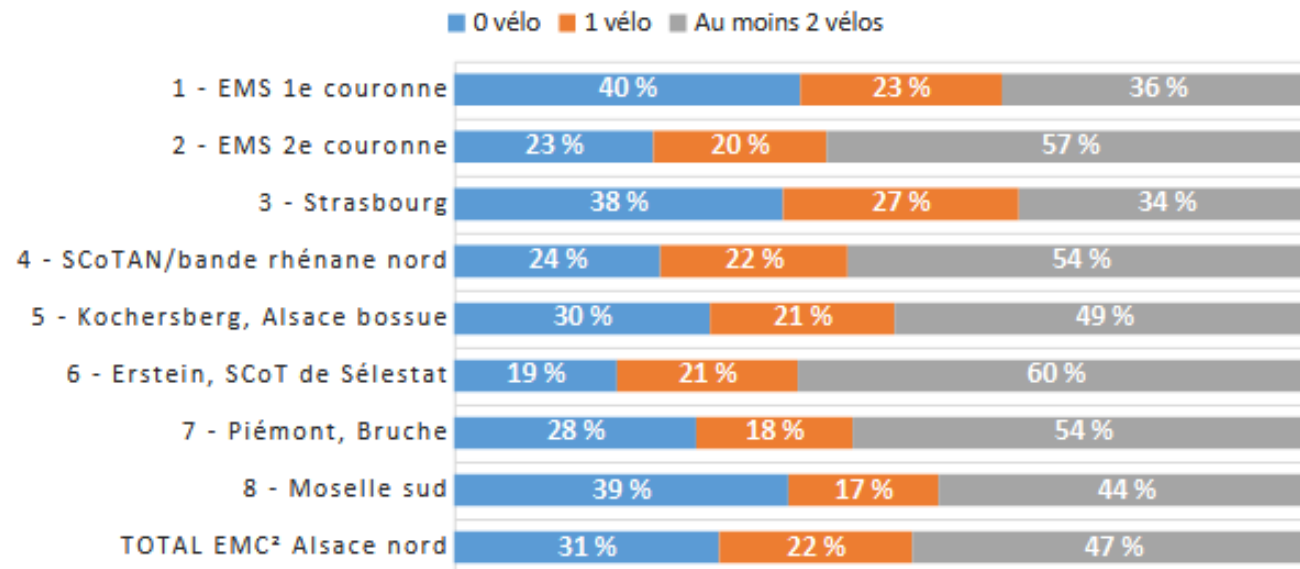
- De 1,27 (Strasbourg) à 2,15 (Erstein et SCoT de Sélestat)
- EMS 1<sup>e</sup> couronne : la plus forte proportion de ménages non équipés (40 %)
- Erstein et SCoT de Sélestat : les plus multi-équipés (60 %)

Un taux d'équipement en vélo élevé  
(Bordeaux : 1,43 ; Grenoble : 1,45)

**Le chiffre clé**  
**1,66**  
Vélos par ménage

## Répartition des ménages selon les vélos à disposition

source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



# Les déplacements des habitants du territoire



# COMBIEN DE DÉPLACEMENTS ? INTERNES, EXTERNES ET ÉCHANGES



**4 217 000** déplacements un jour  
moyen de semaine

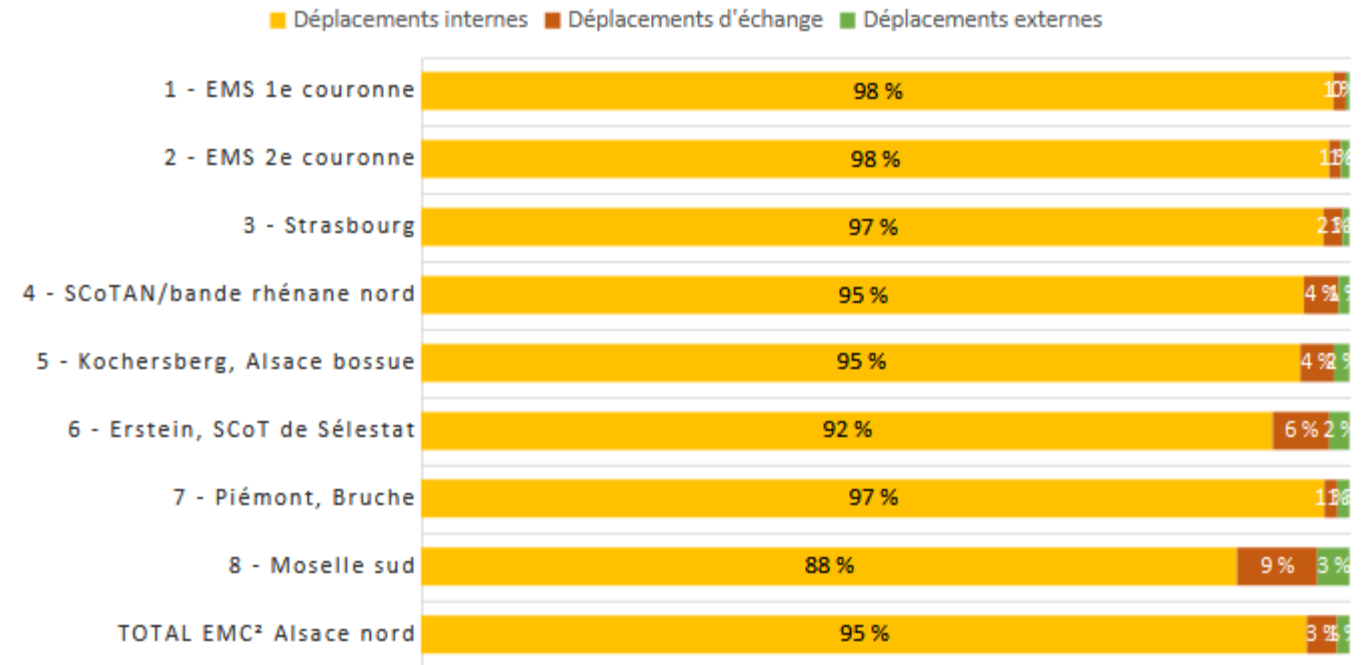
Un territoire « autonome »

- 95,4 % de déplacements internes au périmètre d'enquête
- 3,3 % de déplacements d'échanges entre le périmètre d'enquête et l'extérieur
- 1,3 % de déplacements externes au périmètre d'enquête

2 zones davantage en relation avec l'extérieur

- Moselle sud
- Erstein et SCoT de Sélestat

Répartition des déplacements des habitants  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



*Dans la suite, on ne s'intéresse qu'aux 99% des déplacements en lien avec le périmètre d'enquête*

# LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

**Le chiffre clé**  
3,6 déplacements  
par pers. et par jour

**4 161 000** déplacements un jour moyen de semaine  
(hors déplacements externes)

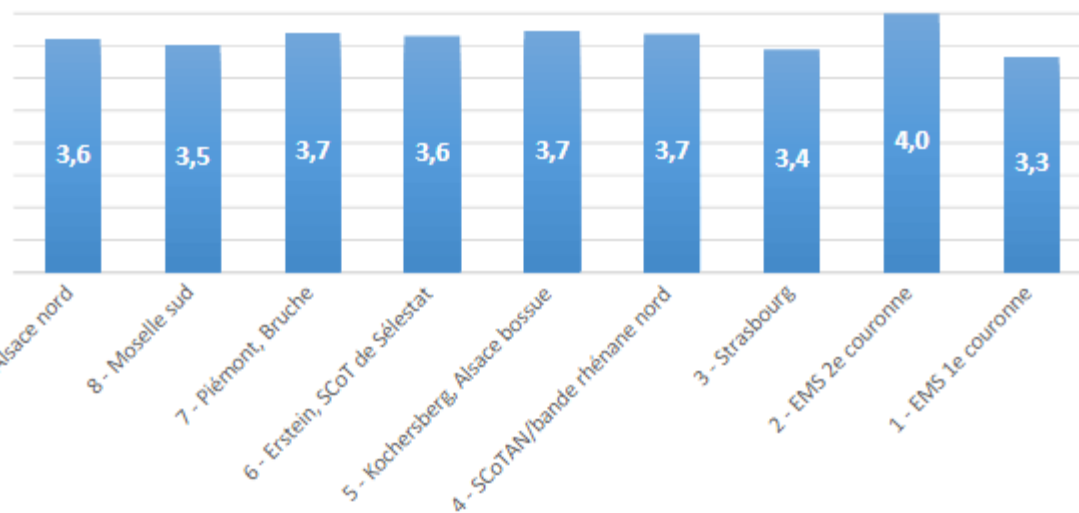
**3,6** déplacements par jour et par personne (5 ans et plus)

Une mobilité moyenne plus faible à Strasbourg et en 1<sup>e</sup> couronne

## Comparaison

- Une mobilité en baisse sur le Bas-Rhin par rapport à 2009 (3,9)
- Une mobilité moyenne par rapport aux territoires comparés :

**MOBILITE des 5 ans et plus**  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord 2024



EMC <sup>2</sup>	Mobilité
Alsace nord 2024	3,6
Bordeaux 2021	3,4
Grenoble 2020	3,6

# LA MOBILITÉ – UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

**Le chiffre clé**  
**11 %** de personnes  
 immobiles un jour  
 moyen de semaine

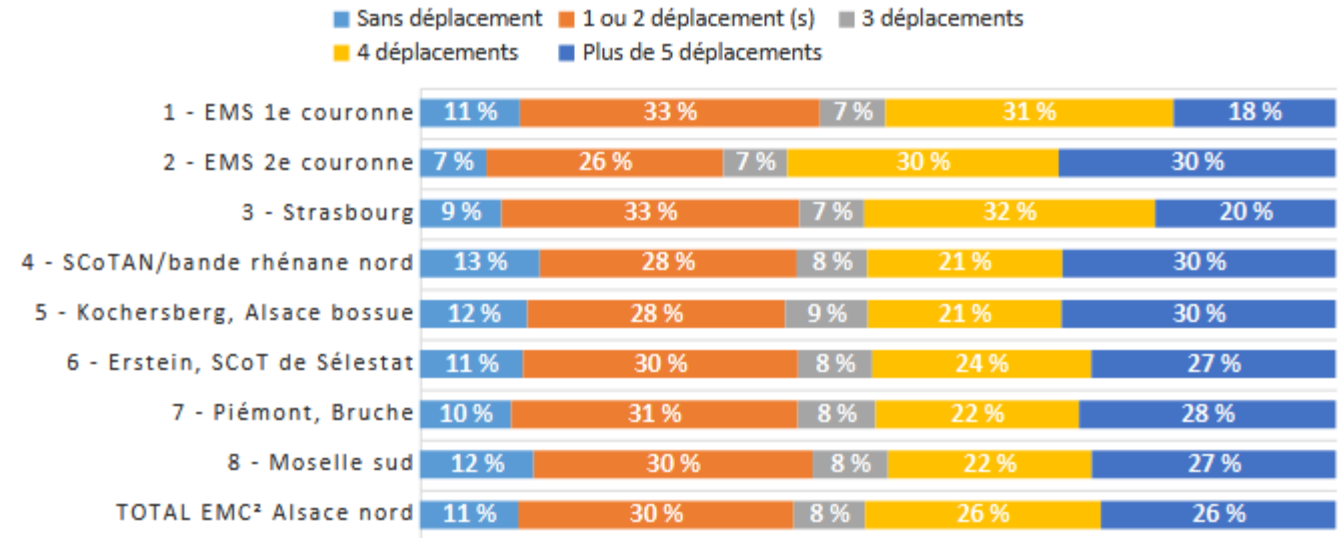
L'immobilité un jour moyen de semaine : **11 %**

- De 7 % (EMS 2<sup>e</sup> couronne) à 13 % (SCoTAN et bande rhénane nord)
- Une immobilité en légère hausse sur le Bas-Rhin par rapport à 2009 (10%)

Les personnes hyper-mobiles (+de 5 déplacements un jour moyen de semaine) :

- 26 % des personnes de 5 ans et plus
- 30 % des habitants de l'EMS 2<sup>e</sup> couronne, du SCoTAN/BRN et du Kochersberg/Alsace bossue
- Une part d'hyper-mobiles plus faible sur Strasbourg et sa 1<sup>e</sup> couronne (18-20 %)

Répartition des personnes selon le nombre de déplacements  
 source EMC<sup>2</sup> Alsace nord 2024



EMC <sup>2</sup>	Immobiles	Hyper-mobiles
Alsace nord 2024	11 %	26 %
Bordeaux 2021	13 %	27 %
Grenoble 2020	9 %	25 %

# POURQUOI SE DÉPLACE-T-ON ?

## Le domicile, plaque tournante des déplacements

- 81 % des déplacements au départ ou à destination du domicile

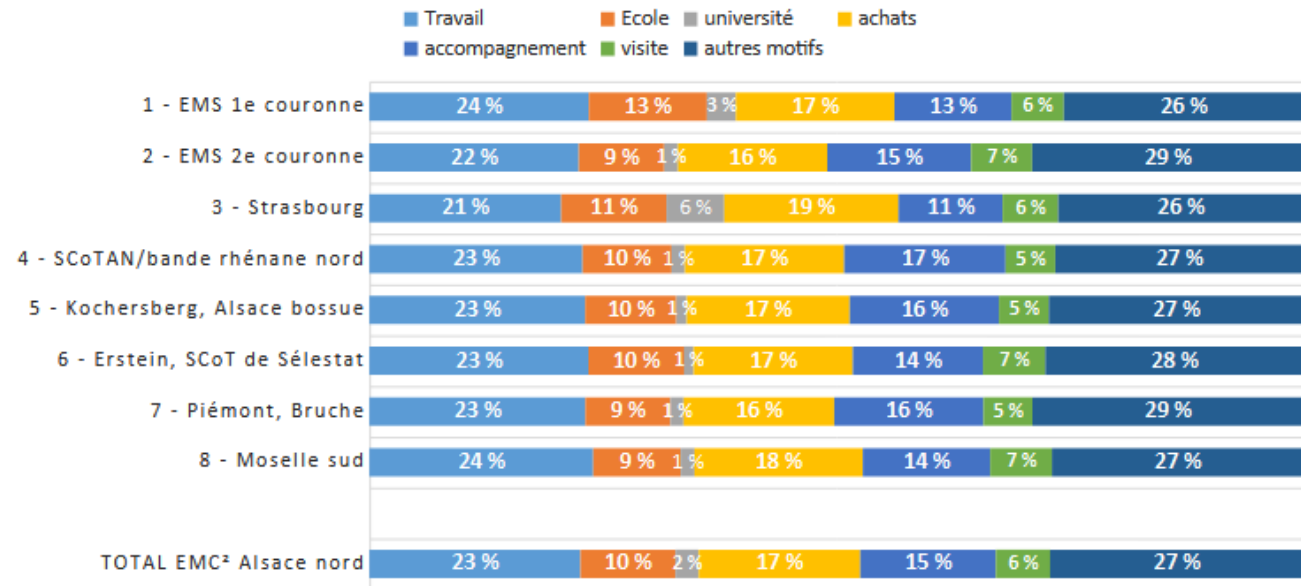
## 3 motifs de déplacement principaux

- 23 % des déplacements pour le travail
- 17 % des déplacements pour les achats
- 15 % des déplacements pour l'accompagnement

## Une répartition des motifs plutôt « équilibrée » mais des spécificités selon les territoires :

- sur-représentation du motif « université » et sous-représentation des « accompagnements » sur Strasbourg
- Un légère sur-représentation du motif « école » sur l'EMS 1<sup>e</sup> couronne (mobilité totale plus faible)

Répartition des déplacements selon les motifs à destination  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



# LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS

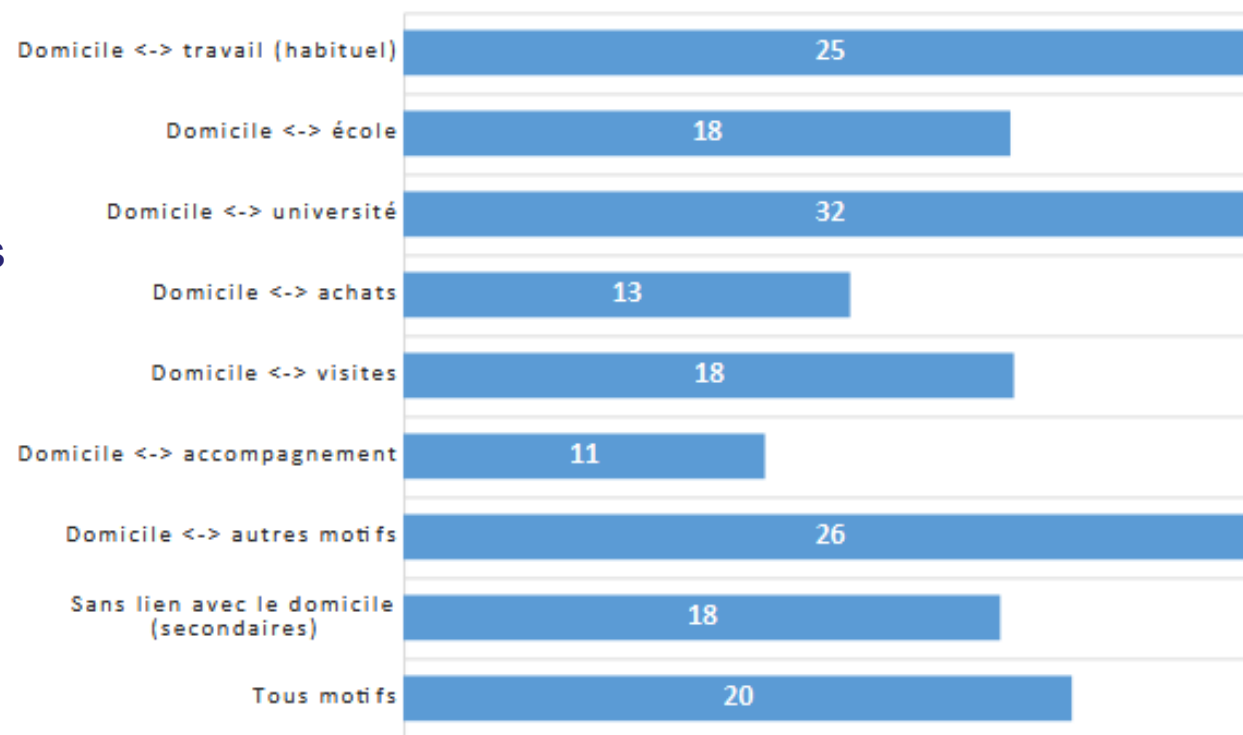
**Le chiffre clé**  
**20 min** la durée  
moyenne d'un  
déplacement

Durée moyenne d'un déplacement tous motifs  
→ 20 min

Une forte variabilité selon les motifs

- le travail ou études (université): les déplacements les plus longs → 25 à 32 min
- L'accompagnement et les achats: les déplacements les plus courts → 11 à 13 min

**Durée moyenne d'un déplacement  
(en min) selon le motif**  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



# LE BUDGET TEMPS

**Le chiffre clé**  
**55 min** passées à se déplacer quotidiennement

**55 min par jour** consacrées aux déplacements par personne (de 5 ans et plus) :

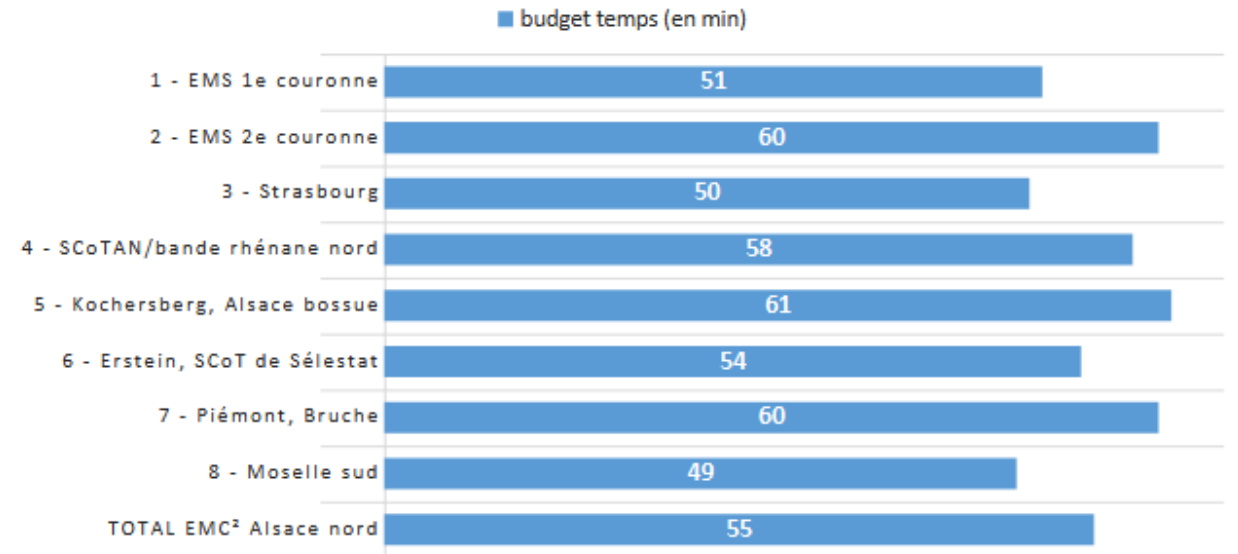
- 61 min pour les habitants du Kochersberg et de l'Alsace bossue : le budget le plus long
- 49 min pour les habitants de Moselle sud : le plus court

Comparaison avec d'autres EMC<sup>2</sup>

EMC <sup>2</sup>	Budget temps (min)
Alsace nord 2024	55
Bordeaux 2021	73
Grenoble 2020	57

**Temps (en min) consacré aux déplacements par personne de 5 ans et plus et PAR JOUR**

source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



*Le Budget Temps des personnes est déterminé pour les personnes ne sortant pas du périmètre d'étude.*

# LA DISTANCE DES DÉPLACEMENTS

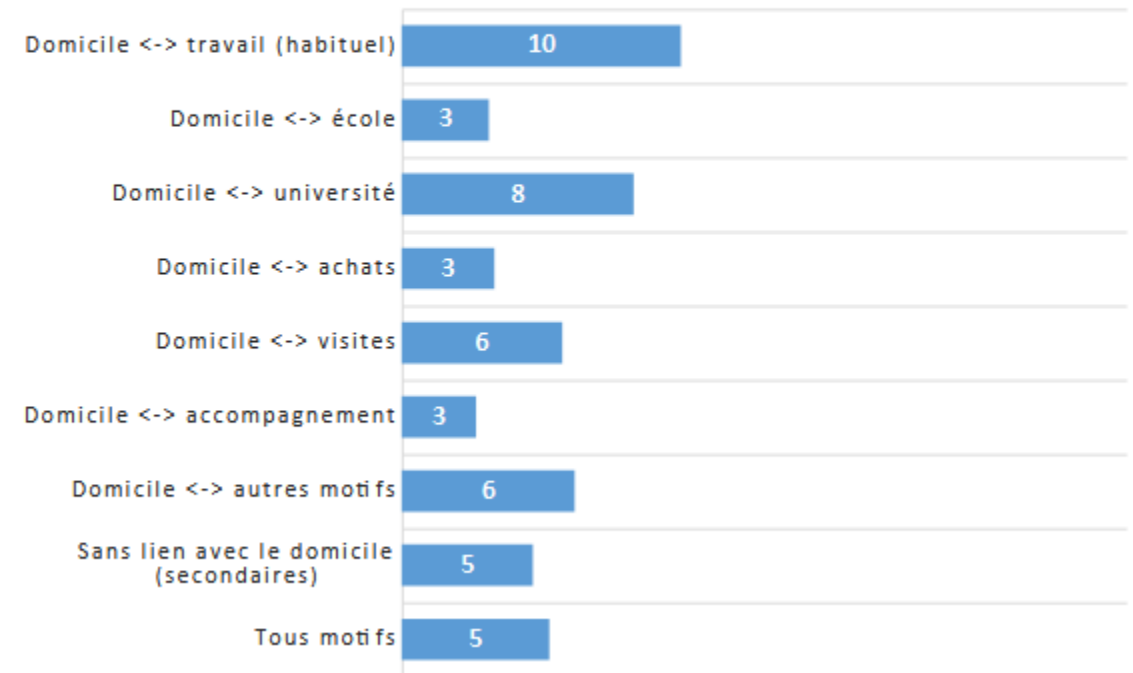
**Le chiffre clé**  
**5 km** la distance moyenne d'un déplacement

Distance moyenne d'un déplacement tous motifs  
→ 5 km

Comme pour les durées, une forte variabilité selon les motifs

- Pour le travail ou études (université) : les déplacements les plus longs → 8 à 10 km
- Pour l'accompagnement, les achats et l'école: les déplacements les plus courts → 3 km

**Distance moyenne d'un déplacement (en km) selon le motif**  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



# LE BUDGET DISTANCE

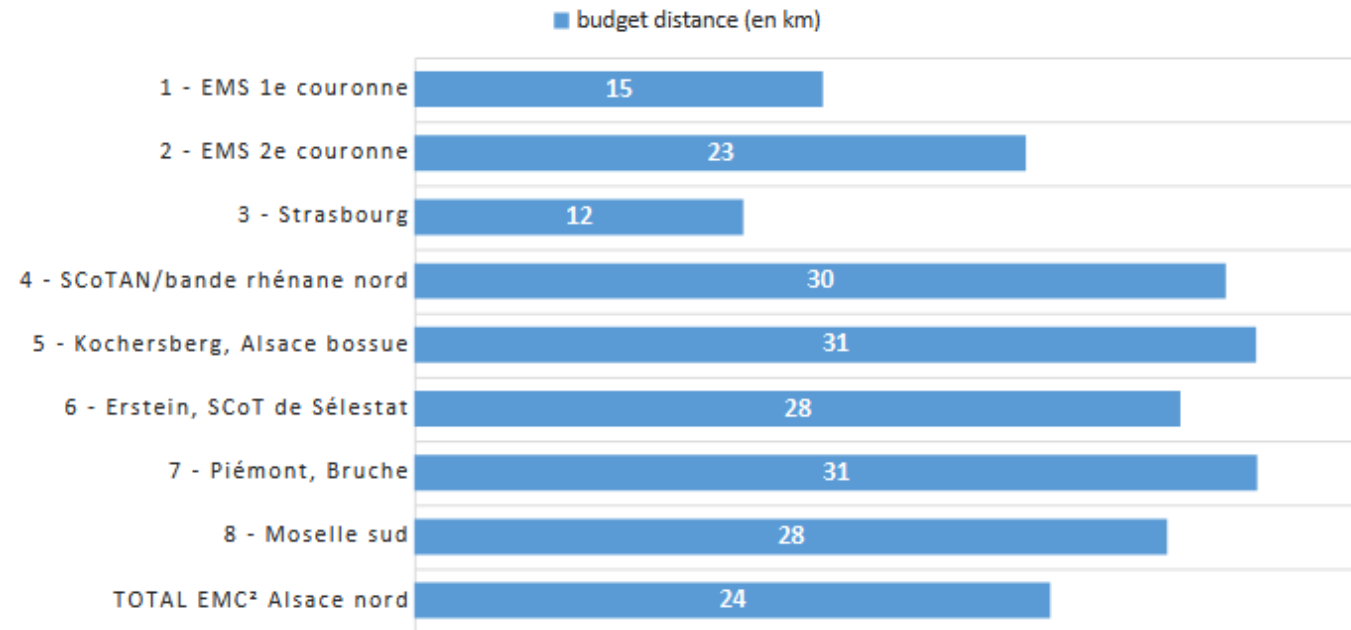
**Le chiffre clé**  
**24 km** la distance  
parcourue  
quotidiennement

**24 km parcourus** par jour en moyenne par personne (de 5 ans et plus) pour tous ses déplacements :

- 15 km pour l'EMS
- 30 km pour le Bas-Rhin hors EMS
- 28 km en Moselle sud

EMC <sup>2</sup>	Budget distance (km)
Alsace nord 2024	24
Bordeaux 2021	33
Grenoble 2020	21

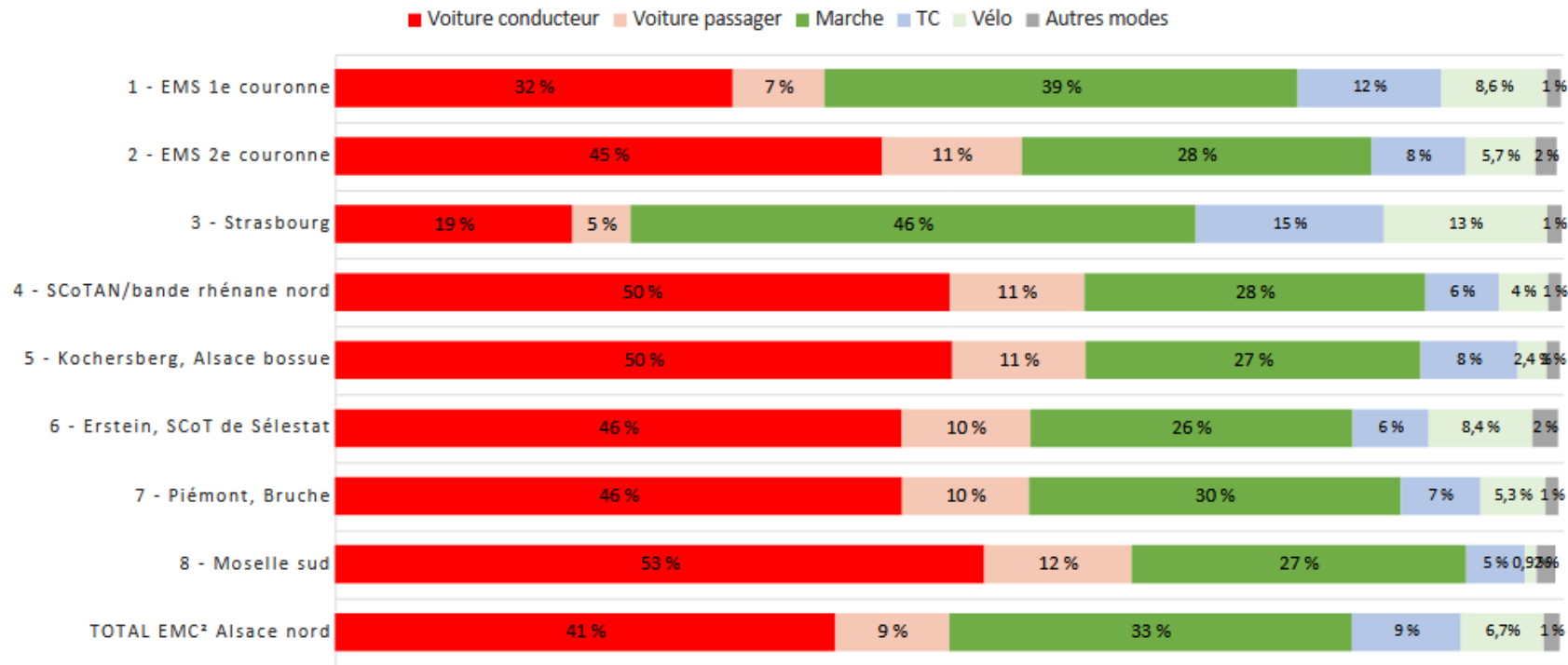
**Distances consacrées aux déplacements par personne de 5 ans et plus**  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



*Le Budget Distance des personnes est déterminé pour les personnes ne sortant pas du périmètre d'étude.*

# LES PARTS MODALES

Répartition des déplacements (hors externes) selon le mode principal  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord 2024



## Voiture : 50 % (2 082 000 déplacements quotidiens)

- 41 % en tant que conducteur – 9 % en tant que passager
- de 24 % pour Strasbourg à 65 % pour la Moselle sud

## TC : 8,9 % (370 000 déplacements)

- 15 % de TC sur Strasbourg

## Marche : 33 % (1 363 000 déplacements)

- 46 % pour Strasbourg
- 26% pour Erstein et le SCoT de Sélestat

## Vélo : 6,7 % (281 000 déplacements)

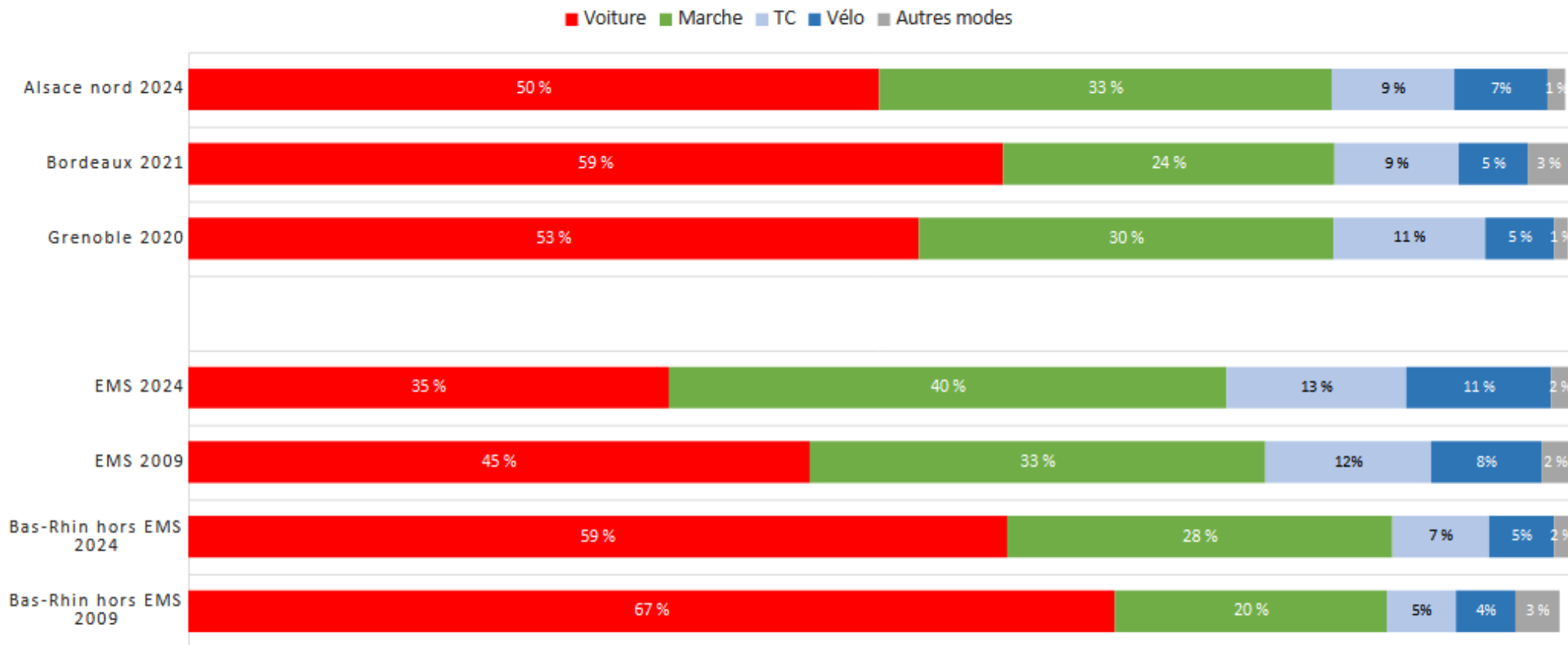
- 13 % pour Strasbourg, 10 % pour l'EMS
- 5 % pour le Bas-Rhin hors EMS
- 0,9 % pour la Moselle sud

Décembre 2024

EMC<sup>2</sup> Alsace nord - Les indicateurs clés

# LES PARTS MODALES

Comparaisons déplacements (hors externes) selon le mode principal  
source EMC2



Comparaison :

Une baisse significative de la voiture au profit des modes actifs par rapport à la situation de 2009

# LES PARTS MODALES PAR CLASSE DE DISTANCES

Répartition des déplacements (hors externes) selon le mode principal  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024

Plus les déplacements sont longs...

- plus on utilise la voiture
- et moins on utilise la marche

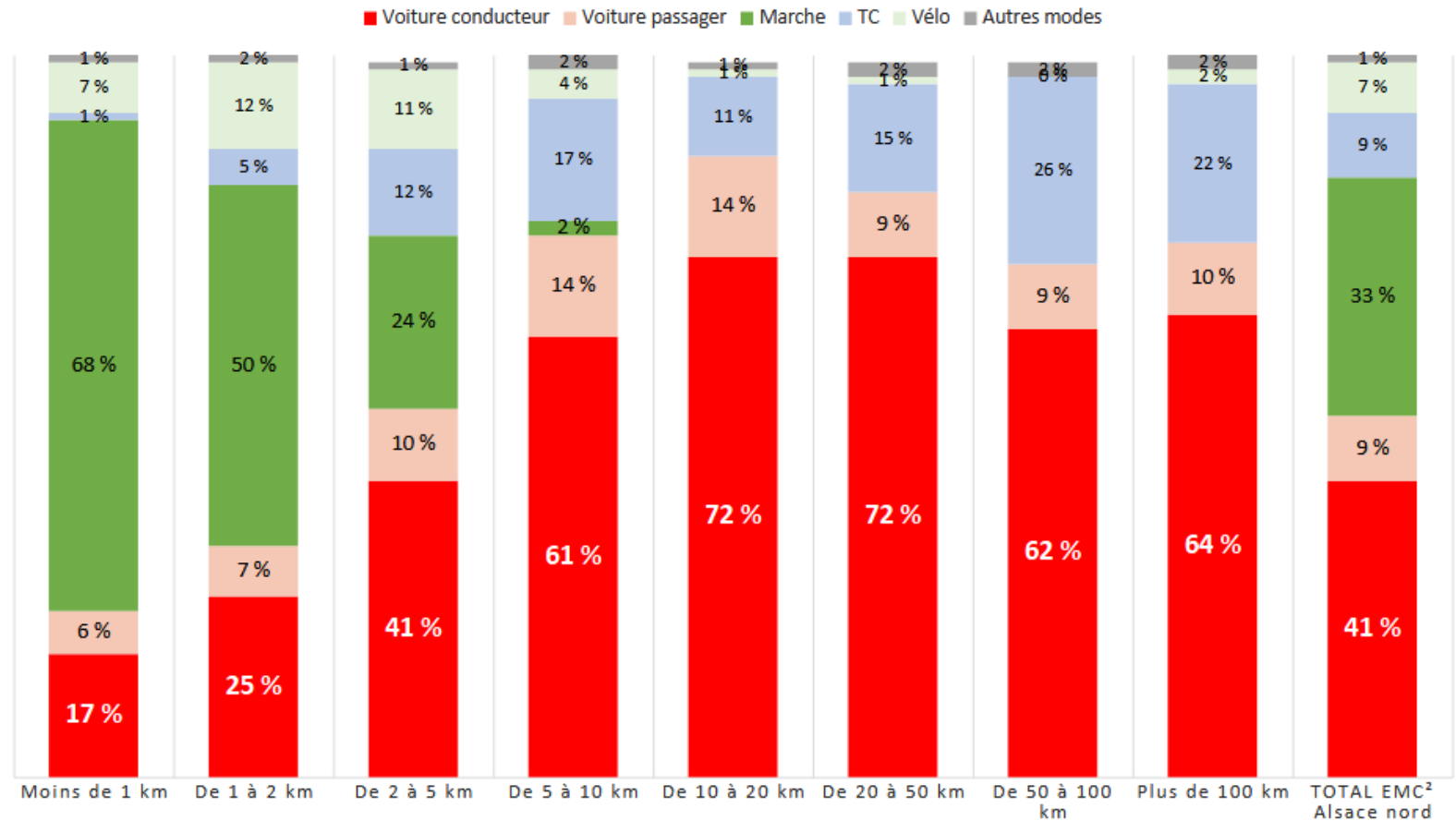
Au-delà de 50 km :

- la part modale TC augmente (train essentiellement)
- la part modale voiture diminue

Domaine d'usage actuel du vélo :

les déplacements de 1 à 10 km

(part modale de 4 à 12 %)



# TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES

**Le chiffre clé**  
1,33 personnes par  
voiture

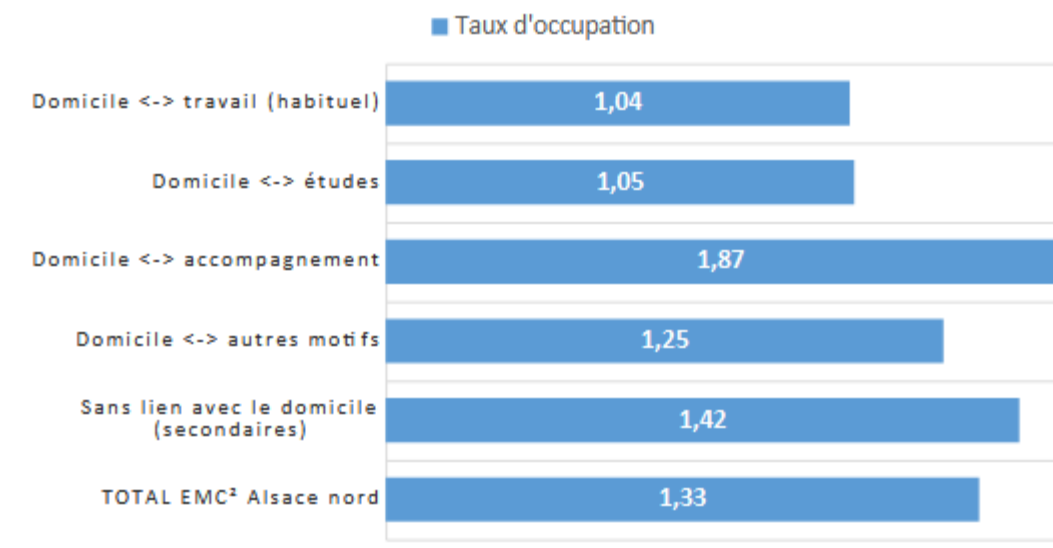
**77,8 %** d'autosolisme en moyenne  
**1,33** personnes par voiture

Comme observé partout en France, autosolisme pratiqué le plus souvent pour le travail : taux d'occupation à seulement 1,04

Un taux d'occupation en baisse (1,38 sur le Bas-Rhin en 2009)

Comparé à d'autres EMC<sup>2</sup>, un taux d'occupation des voitures dans la moyenne

Taux d'occupation des voitures selon le motif combiné  
source EMC<sup>2</sup> Alsace nord - 2024



EMC <sup>2</sup>	Taux d'occupation VP
Alsace nord 2024	1,33
Bordeaux 2021	1,28
Grenoble 2020	1,36

Décembre 2024

EMC<sup>2</sup> Alsace nord - Les indicateurs clés

# SYNTHÈSE – CHIFFRES CLÉS

- Un habitant (*de 5 ans et plus*) effectue chaque jour de la semaine **3,6 déplacements** (*en baisse /2009*), totalisant **24 km**, en y consacrant **55 min**
- **1,31 voitures** à disposition par ménage (*en diminution /2009*), **17 %** des ménages sans voiture
- Les modes de déplacement :
  - 1- la voiture : **50 %** des déplacements (*en baisse / 2009*)
  - 2- la marche : **33 %** des déplacements (*en hausse / 2009*)
  - 3- les TC : **9 %** des déplacements (*en hausse / 2009*)
  - 4- le vélo : **7 %** des déplacements (*en hausse / 2009*)
- **77,8 %** des déplacements en voiture sont le fait d'autosolistes (conducteur seul, sans passager)
- Les principaux motifs de déplacement :
  - 1- le travail: **23 %** des déplacements
  - 2- les achats: **17 %** des déplacements
  - 3- l'accompagnement: **15 %** des déplacements
  - 4- les études/université: **12 %** des déplacements

# QUELQUES IDÉES DE PISTES À EXPLORER...

- La mobilité des seniors : quelles évolutions par rapport aux générations d'avant moins motorisés ?
- La mobilité des jeunes : la question de l'accompagnement
- L'impact du télétravail sur la mobilité des actifs et sur la mobilité en général
- Les principaux flux de déplacements entre EPCI : volume, parts modales
- La mobilité des cyclistes: sur quelle distance ? Pour quels motifs ?
- L'intermodalité : quels usages ?
- La question du potentiel de report vers les modes actifs (marche et vélo essentiellement)
- Les ménages non motorisés
- Fréquentation des centres-villes, ZAE
- La question du covoiturage

# LEXIQUE

## ➤ Déplacement :

On appelle « déplacement, l'action pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transports sur la voie publique. »

Les déplacements recensés sont ceux effectués par les habitants à l'intérieur du périmètre enquêté, mais également lorsqu'ils en sortent et lorsqu'ils y rentrent, et également ceux réalisés complètement à l'extérieur du périmètre (origine et destination à l'extérieur)

## ➤ Déplacements internes

Il s'agit des déplacements effectués à l'intérieur du périmètre d'enquête.

## ➤ Déplacements d'échanges

Il s'agit des déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le périmètre d'enquête

## ➤ Déplacements externes

Il s'agit des déplacements dont l'origine ET la destination ne sont pas situées sur le périmètre d'enquête

# LEXIQUE

- **Activité** : On appelle activité, le motif à destination du déplacement, en dehors des retours au domicile. Le domicile ne constitue pas un motif de destination, mais il s'agit « d'un retour d'activité ».
- **Budget distance** : Le budget distance est le nombre de kilomètres qu'une personne consacre par jour à ses déplacements. Pour des questions d'ordre méthodologique, ne sont pas pris en compte les déplacements en lien avec une promenade ou une tournée professionnelle. Seuls les déplacements internes au périmètre d'enquête sont pris en compte.
- **Budget temps** : Le budget temps est le nombre de minutes qu'une personne consacre par jour à ses déplacements. Pour des questions d'ordre méthodologique, ne sont pas pris en compte les déplacements en lien avec une promenade ou une tournée professionnelle. Seuls les déplacements internes au périmètre d'enquête sont pris en compte.
- **Mobilité** : La mobilité est le nombre moyen de déplacements effectués par une personne (âgée de 5 ans et plus) au cours d'un jour de semaine.

# LEXIQUE

## ➤ Mode de déplacement :

Les modes de déplacement sont regroupés de la manière suivante :

- La voiture particulière, avec parfois une distinction entre l'usage comme conducteur ou passager ;
- La marche à pied qui correspond à son usage exclusif ;
- Les transports collectifs urbains du réseau : réseau Ametis
- Les autres transports collectifs, appelés « Autres TC » : TGV, TER, Autres trains (Intercité, TET), Transports interurbains routiers et autres autocars (TER routiers, scolaires, périscolaires, ...), Cars longues distances ...;
- Le vélo ;
- Les autres modes : deux roues motorisés, petits engins électriques hors vélos, roller/skate/trottinette non électriques fourgon/camionnette/camion, engins agricoles, passagers taxis, passagers VTC, passager d'un autre réseau urbain (extérieur au périmètre), avion, transport fluvial ou maritime, fauteuil roulant.

- **Mode principal d'un déplacement** : Lorsqu'une personne effectue un déplacement en utilisant plusieurs modes de transport, la méthodologie standard amène à ne retenir au final qu'un seul de ces modes (pour calculer des parts de marché par exemple). Le mode retenu est celui qui est prioritaire dans la hiérarchie établie par le Cerema.

# LEXIQUE

- **Part modale** : Par rapport à un ensemble de déplacements tous modes, c'est la répartition des déplacements en fonction du mode principal utilisé.
- **Taux d'occupation** : Le taux d'occupation est le nombre moyen de personnes présentes dans une voiture (y compris le conducteur). Il s'agit donc de l'occupation moyenne des voitures.
- **Taux de motorisation** : Le nombre moyen de voitures à disposition par ménage

**Merci de votre attention**